

continuera à être fortement stimulée de façon à ce que les cours montent suivant la quantité de graisse des bêtes.

Nous avons aussi annoncé que nous comptons présenter des modifications ou changements à la loi sur les grains du Canada. Encore une fois, je n'ai pas assez de temps pour entrer dans les détails, mais ces mesures sont destinées à aider les agriculteurs à assurer la commercialisation de leurs produits, à la fois sur le marché national et les marchés mondiaux. De plus, le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) ainsi que d'autres ont évoqué la nécessité de fournir un avis préalable quant aux cultures à pratiquer à un moment donné. Nous avons changé le format de la conférence sur les perspectives de l'agriculture, qui doit être tenue à Ottawa la semaine prochaine. Nous estimons qu'elle sera plus significative et plus utile aux producteurs. Le format et le contenu de la conférence de 1969 ont été révisés afin de fournir aux producteurs et aux exploitants agricoles de même qu'aux organismes directeurs, une information plus complète et plus opportune. Trois conférences ou réunions régionales ont été tenues avec les représentants officiels des gouvernements provinciaux, des organisations agricoles et les fonctionnaires itinérants, et ainsi de suite.

● (4.50 p.m.)

A vrai dire, 144 hauts fonctionnaires ont assisté à ces réunions. Comme les députés le savent la conférence doit se tenir les 24 et 25 novembre. Des séances d'études sur les perspectives de l'agriculture se tiendront ensuite dans les diverses provinces canadiennes. Le ministère de l'Agriculture participera à la plupart de ces rencontres en leur apportant sa contribution et en aidant le secteur agricole à rendre de meilleures décisions afin que la production des denrées se fasse en prévision du marché national et international. Nous tenons donc à être utiles et nous le serons encore bien davantage. Si un ministre de l'Agriculture ou n'importe quel ministre prédit un marché bien meilleur ou plus animé pour une denrée quelconque et qu'un trop grand nombre de cultivateurs suivent son conseil, des difficultés s'ensuivent naturellement.

L'hon. M. Stanfield: Vous ne leur dites donc rien.

L'hon. M. Olson: Il n'en est pas ainsi. Nous avons essayé de leur en dire plus que n'en a dit tout autre gouvernement jusqu'ici. En vérité, les renseignements que nous avons fournis par anticipation, non seulement aujourd'hui, quoique ceux d'aujourd'hui soient un exemple probant, sont beaucoup

[L'hon. M. Olson.]

plus étendus que ceux qui furent donnés dans le passé, en particulier par le gouvernement du parti des vis-à-vis alors qu'il était au pouvoir, ce qui n'a pas duré longtemps, Dieu merci.

Enfin, nous accroissons substantiellement la Division de l'économique du ministère de l'Agriculture. C'est elle qui fait la majeure partie du travail de recherche pour la commercialisation. Cette donnée se trouvait dans la déclaration, mais peut-être n'était-elle pas suffisamment claire pour les députés. Cette division sera réorganisée et agrandie non seulement pour la recherche dans le domaine des marchés, mais aussi pour qu'elle puisse aider davantage les agriculteurs à prendre des décisions administratives fondées sur des renseignements plus étendus.

Il y aurait bien des choses à dire aux députés et aux citoyens sur les besoins particuliers de l'économie du blé et d'autres céréales. Je ne l'ai pas fait dans les quelques minutes dont je disposais, car le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) en parlera tantôt. L'amendement du député de Saskatoon-Biggan (M. Gleave) dit:

... et en ne prenant pas les mesures nécessaires pour permettre au cultivateur canadien de toucher le revenu en espèces supplémentaire dont il a un besoin urgent.

Peut-être que c'est vrai. Peut-être que cet amendement contient une part de vérité. Je ne le nie pas. Mais si l'on considère certaines régions de l'Ouest, et même d'ailleurs, je peux dire que, nonobstant le manque de fonds, jamais aucun gouvernement canadien n'a fourni de subventions qui se rapprochent même de près des sommes que le gouvernement actuel a affectées au secteur du blé.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Olson: Je ne connais pas le chiffre exact car il change constamment d'un jour à l'autre, mais les avances en espèces depuis le 1^{er} août dépassent largement 200 millions de dollars. Ces montants ne portent pas d'intérêts car ils ne constituent pas des prêts.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai le regret d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est expiré.

L'hon. M. Stanfield: Continuez.

Des voix: Continuez.

M. Gleave: Je demande la parole pour un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Je suis sûr que le ministre ne veut pas induire la Chambre en erreur.